

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **16 décembre 2010**

Délibération n° 2010-1934

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Rapport des délégataires de service public - Activité de réalisation et de gestion d'un complexe de golf par la société Blue-Green - Exercice 2009**

service : **Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes**

Rapporteur : Monsieur Ariagno

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 décembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : lundi 20 décembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, M. Claisse, Mme Frih, MM. Rivalta, Appell, Ariagno, Augoyard, Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mme Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mmes Cardona, Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Galliano, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Havard, Huguet, Imbert Y., Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Ollivier, Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sturla, Suchet, Terrot, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yérémiàn.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Da Passano (pouvoir à M. Vincent), Mme Elmalan (pouvoir à M. Balme), MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin, Philip (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Pédrini, MM. Passi (pouvoir à M. Claisse), Charles (pouvoir à M. Buna), Bernard R. (pouvoir à Mme Gelas), Bouju (pouvoir à Mme Vullien), Mme Peytavin (pouvoir à M. Millet), MM. Vesco (pouvoir à M. Desbos), Assi (pouvoir à M. Petit), Julien-Laferrière, Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Le Bouhart), Baume (pouvoir à Mme Vessiller), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), MM. Brillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier, Forissier (pouvoir à M. Meunier), Gentilini (pouvoir à M. Terrot), Grivel (pouvoir à M. Bousson), Guimet (pouvoir à M. Lyonnet), Imbert A. (pouvoir à M. Desseigne), Jacquet (pouvoir à M. Lévêque), Justet, Mme Levy (pouvoir à M. Buffet), MM. Pillon (pouvoir à Mme Cardona), Réale (pouvoir à M. Plazzi), Rousseau (pouvoir à M. Suchet), Sangalli (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), Thévenot (pouvoir à M. Cochet), Touléron (pouvoir à M. Fournel), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mme Dognin-Sauze, M. Blein, Mme Ait-Maten, M. Albrand, Mme Bab-Hamed, M. Genin, Mme Ghemri, M. Giordano, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Lebuhotel, Nissanian, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, Pierron, MM. Serres, Thivillier, Turcas, Vergiat.

Séance publique du 16 décembre 2010**Délibération n° 2010-1934**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Rapport des délégataires de service public - Activité de réalisation et de gestion d'un complexe de golf par la société Blue-Green - Exercice 2009**

service : Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 novembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales précise les modalités de compte rendu des rapports des délégataires de service public et dispose qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Depuis la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales précise également le rôle de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour l'examen de ces rapports, laquelle a été créée par délibération du 4 novembre 2002. Les membres de la CCSPL ont été désignés par délibérations n° 2008-0276 du 24 septembre 2008 et n° 2010-1339 du 22 mars 2010.

L'activité de réalisation et de gestion d'un complexe de golf à Chassieu a été confiée par convention de délégation de service public (concession) pour une durée de 25 ans à compter du 21 octobre 1988 à la société Blue Green.

Le rapport du délégataire présenté au conseil de Communauté au titre de l'année 2009 comprend les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité du service. Le rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service au cours de l'exercice.

Le rapport du délégataire présenté au Conseil contient les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la délégation de service public ainsi qu'un bilan d'activité au titre de l'exercice 2009.

Les principales données de l'exercice 2009 sont présentées dans le tableau ci-dessous avec un éclairage rétrospectif sur 3 exercices :

Libellé			2007	2008	2009	Variation 2008-2009	
						en %	tendance
indicateurs financiers	des produits		1 542 k€	1 622 k€	1 529 k€	- 6	↘
	des charges		1 630 k€	1 670 k€	1 409 k€	- 15,6	↘
	résultat net		- 88 k€	- 47 k€	- 60 k€	- 27,7	↘
indicateurs d'activité	activités en % du chiffre d'affaires : (2007 : 1 510 k€) (2008 : 1 586 k€) (2009 : 1 499 k€)	golf	46 %	49 %	54 %	+ 10	↗
		enseignement	13 %	13 %	12 %	- 16	↘
		boutique (pro shop)	12 %	12 %	8 %	- 34	↘
		restauration	29 %	29 %	26 %	- 10	↘
	indicateurs quantitatifs	nombre d'abonnements (parcours)	326 (20 608)	369 (25 442)	385 (26 586)	+ 5	↗
		green fees (parcours)	12 517	15 946	16 598	+ 4	↗

Le chiffre d'affaires 2009 s'élevant à 1 499 k€ est en baisse (- 5,5 %).

Il convient de préciser que depuis la mise en place de comptes distincts pour le golf et le restaurant, le golf refacture au restaurant un loyer s'élevant à 43 k€ pour 2009.

L'enseignement se maintient au même niveau que les deux années précédentes (12 % du chiffre d'affaires) alors que l'activité golfique (54 % du chiffre d'affaires) est toujours en hausse. Les activités de restauration et de la boutique sont en baisse.

Le résultat 2009 présente un solde déficitaire de 60 k€ (dont - 36 k€ pour le golf et - 24 k€ pour la restauration), en baisse par rapport à 2008.

Les investissements réalisés en 2009 concernent notamment la signalétique de l'ensemble du site, la sécurité et la protection des bâtiments ainsi que des équipements pour le practice.

Des actions réalisées en faveur du développement durable ont été menées comme la gestion optimisée de l'arrosage.

En conclusion, malgré un résultat déficitaire, l'exercice 2009 montre que l'activité sportive du golf poursuit sa croissance.

Le rapport du délégataire a été soumis, pour avis, à la séance plénière de la CCSPL du 9 novembre 2010. Il appartient donc au conseil de Communauté de l'examiner pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 9 novembre 2010, comme ci-après annexé ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

Prend acte du rapport 2009 produit par la société Blue Green au titre de la délégation de l'activité de réalisation et de gestion d'un complexe de golf.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 20 décembre 2010.